



Risques liés au démarchage

La compagnie de gendarmerie de Parthenay profite de la parution de votre bulletin municipal pour vous inviter à prendre quelques dispositions simples afin de vous protéger contre le démarchage ou l'abus de faiblesse commis chez des particuliers.

Des personnes se signalant comme des employés de différents corps de métiers (employés des Eaux, EDF-GDF, la Poste, France Télécom, Policiers, Gendarmes, etc), peuvent se présenter à votre domicile.

Une fois ces personnes entrées dans le domicile des victimes, elles tentent de détourner leur attention et profitent de ce laps de temps pour fouiller leur domicile à la recherche d'objets de valeurs, de numéraires ou pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage.

D'ordinaire, les principales victimes de ces méfaits sont les personnes dites vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, jeunes enfants).

Conseils préventifs

Pour éviter d'être confronté à une telle situation, quelques conseils sont à respecter :

- Installer sur votre porte palière un "judas" ou un entrebâilleur.
- Demander à voir une carte professionnelle même si la personne est en tenue d'uniforme.
- En cas de doute, appeler le service dont la ou les personnes se réclament sachant que pour certains, toute venue doit être précédée d'un avis de passage (EDF, GDF, Compagnie des eaux...)
- Etre très vigilant envers les personnes susceptibles de proposer des services à domicile.
- Ne jamais laisser la personne seule dans le logement.
- Ne pas se laisser abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semble pas claire.